



## ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU LUNDI 27 FÉVRIER 2023

Siège social de la RAIM  
4445, côte de Terrebonne à Terrebonne

---

M.	Benoit Ladouceur	Ville de Terrebonne	Président
M.	Eugène Jolicoeur	Ville de Mascouche	Vice-président
M.	Daniel Aucoin	Ville de Terrebonne	Membre
Mme	Lise Gagnon	Ville de Mascouche	Membre

---

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 janvier 2023;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer;
5. Autorisation de signature de l'avenant numéro 1 modifiant l'Entente de fourniture de services entre la RAIM et la RAETM;
6. Adoption des critères et pointages de sélection de la grille d'évaluation dans le cadre de l'appel d'offres « Services professionnels entente cadre en ingénierie »;
7. Correspondances :
  - Ville de Mascouche – Résolution 230213-09 – Approbation du règlement 122-1 modifiant le règlement d'emprunt 122 décrétant des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Quarante-Arpens II et démolition de l'existant incluant les travaux sur la conduite de refoulement afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 5 951 200 \$;
  - Ville de Terrebonne – Résolution 48-02-2023 – Approbation du règlement 122-1 modifiant le règlement d'emprunt 122 décrétant des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Quarante-Arpens II et démolition de l'existant incluant les travaux sur la conduite de refoulement afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 5 951 200 \$;
  - Ville de Terrebonne – Résolution 49-02-2023 – Approbation du règlement 123-1 modifiant le règlement d'emprunt 123 décrétant des travaux de reconstruction du poste de pompage Blériot II et de réhabilitation de la conduite de refoulement afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 2 682 500 \$;
  - Ville de Terrebonne – Résolution 39-02-2023 – Dépôt du règlement 120-2 modifiant le règlement d'emprunt 120 afin d'augmenter la contribution annuelle et le montant maximum de la réserve financière pour l'entretien et/ou la vidange et la disposition des boues des étangs aérés;
8. Affaires nouvelles;

9. Période de questions;

10. Levée de l'assemblée.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

---

Chantal Marceau  
Secrétaire-trésorière